

Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Février 2021 - n° 205



web

Prochaine édition

*Le petit marché
traditionnel de
Corbreuse*

*Prochain
rendez-vous
le 14 Février*

www.mairie-corbreuse.fr

édito

José CORREIA, Maire



Chères Corbreusoises, Chers Corbreusoises,

Je vous présente, en mon nom ainsi qu'au nom du conseil municipal et du conseil municipal enfant, tous mes vœux pour cette année 2021.

Compte tenu de la pandémie, nous avons dû annuler la traditionnelle cérémonie des vœux, c'est pourquoi, je vous invite à aller sur le site de la mairie ou sur son compte Facebook, vous y retrouverez l'intégralité de mes vœux.

En cette période particulière, remplie d'incertitude, adresser des vœux de bonheur, de santé et de réussite, au-delà de la tradition, c'est une manière de manifester ma volonté d'aller de l'avant et de nous mobiliser pour un avenir collectif meilleur.

2020 a été une épreuve. Avec une violence inédite, une pandémie a bouleversé nos vies. Nous avons dû rester chez nous, apprendre à vivre à distance les uns des autres, à porter le masque, à limiter notre vie sociale. Je veux adresser mes pensées les plus chaleureuses à celles et ceux qui sont ou ont été confrontés à la maladie, qui ont perdu un proche ou qui doivent faire face à la précarité. N'hésitez pas à appeler en mairie, le CCAS mettra tout en œuvre pour vous aider.

En ce qui concerne le travail de mon équipe municipale depuis notre élection, bien que les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, nous sommes à la tâche chaque jour pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations et les sujets ne manquent pas :

Nous avons changé les fenêtres du restaurant scolaire et de la garderie et des travaux ont été engagés dans les écoles élémentaires et maternelles.

Le CCAS a travaillé au quotidien avec nos aînés et les Corbreusoises de tout âge qui en avaient besoin pour les aider dès que nécessaire, des colis ont été distribués en lieu et place du repas traditionnel que nous offrons à nos anciens.

En lien avec l'ARS et avec l'appui de notre députée Mme Laetitia Romero Dias et la Présidente de la Région, Mme Valérie Péresse que je remercie, nous avons mis en place des tests de dépistage sur notre village, qui se poursuivront de façon régulière avec l'aide bénévole d'infirmières de Dourdan et de Corbreusoises exerçant dans le cadre hospitalier.

Malgré l'annulation tardive des Hurepoix folie's, j'ai tenu à inviter les traiteurs qui s'étaient engagés sur cette manifestation, à venir vendre leurs produits sur la Place Garlande et vous avez été nombreux à répondre à mon appel.

Nous avons également tout mis en œuvre pour maintenir la 3^{ème} édition du marché de Noël avec près d'une vingtaine d'exposants et plus de 900 visiteurs.

Nous initierons la mise en place du plan de circulation dans le village pour satisfaire les besoins de places de stationnement compte tenu de l'étroitesse de certaines rues et l'accroissement de la circulation automobile. Pour ce faire, nous organiserons des réunions publiques afin que chaque Corbreusoise qui le souhaite puisse participer à ce travail colossal.

Nous nous attacherons avec l'aide de la gendarmerie de Dourdan à ce que la sécurité dans nos rues soit accrue en termes de respect des vitesses et de stationnement pouvant être dangereux par manque de visibilité notamment pour nos enfants près des écoles, d'où la décision que j'ai prise d'interdire la circulation des véhicules aux abords de l'école élémentaire le matin et le soir, moment de plus grande affluence aux heures d'entrée et de sortie de l'école. La sécurité de nos enfants est primordiale.

Nous nous emploierons à maintenir et à compléter l'offre de santé sur le village. J'en profite pour remercier Mme Bailly, kinésithérapeute, qui a exercé ces dernières années dans notre village, et qui, pour des raisons personnelles, arrête son activité et souhaiter la bienvenue à Mme Imperato qui s'installe en tant qu'ostéopathe près de la place Garlande.

Nous intensifierons notre commerce local, je vous invite tout d'abord à continuer de fréquenter les différents commerçants que nous avons la chance d'avoir sur notre village et à venir faire vos courses sur le tout nouveau marché qui se déroulera chaque deuxième dimanche du mois sur la place Garlande avec nos commerçants Corbreusoises et d'autres communes aux alentours. Alors, habitués ou curieux d'un jour, nous vous espérons nombreux et réguliers à fréquenter ce marché, sa pérennité dépend aussi et beaucoup de vous. J'aurai la joie de vous y rencontrer le 14 février prochain.

Nous poursuivrons l'élaboration de notre Schéma Directeur d'Assainissement en lien avec le cabinet BUFFET et le syndicat de l'Orge.

La Mairie en pratique :

HORAIRE D'OUVERTURE :

LUNDI de 15h00 à 18h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 15h00 à 18h00

SAMEDI de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION :

Téléphone : 01.64.59.40.63

Courrier électronique : mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contacts)

Facebook : www.facebook.com/corbreuse/

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

Et le haut débit internet et la fibre, me direz-vous. Ce projet verra sa commercialisation pour l'ensemble des Corbreusoises, au plus tard, en septembre prochain.

Vous voyez, même si l'année 2020 a perturbé la mise œuvre de notre programme car nous avons dû prioriser la gestion de cette crise sanitaire, nous œuvrons malgré tout, pour le développement harmonieux de notre commune.

Je veux à ce sujet, remercier, du fond du cœur, celles et ceux qui font également vivre notre commune. L'ensemble des présidentes et présidents des associations de Corbreuse et leurs adhérents, tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et sur qui je peux compter pour nos animations comme la brocante, Halloween, le marché de Noël, les intervillages, et bien d'autres manifestations qui sont essentielles et précieuses pour faire vivre notre beau village. Vivement que nous puissions renouer avec ces événements.

Je souhaite mettre en exergue également le travail formidable accompli par l'ADMR qui apporte un soutien bienfaisant aux familles.

Je remercie l'ensemble du personnel de notre EHPAD, le Colombier, qui protège nos aînés et leur rend la vie plus agréable malgré les conditions de travail rendues très difficiles par cette crise sanitaire.

Je remercie chaque membre de mon équipe municipale qui m'assiste avec beaucoup d'efficacité sans ménager son temps et son énergie. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour leur dire que je sais pouvoir compter sur leur aide précieuse, je ne suis pas seul.

Mais le maire et le conseil municipal ne pourraient rien faire sans le personnel communal qui travaille avec dévouement et compétence, dans des conditions difficiles parfois, notamment les services techniques, la voirie mais également nos agents qui entretiennent les écoles et les salles communales ainsi que les atsem qui aident les professeuses de l'école maternelle. Je sais que nos concitoyens sont respectueux de leur travail.

Je remercie aussi nos trois secrétaires qui sont dévouées et à qui je demande un effort toujours plus important. Je voudrais particulièrement remercier notre Secrétaire Générale, Mme Pascale Goupillon qui nous quittera au cours de cette année pour goûter aux joies de la Retraite.

Merci aux entreprises, aux artisans et aux commerçants du village et du Dourdannais, que je soutiens activement avec la CCDH en tant que vice-président au développement économique.

Merci à nos professionnels de la santé, ils participent, eux aussi, au dynamisme économique et à l'attrait de notre village.

Je souhaite en ce début d'année, la bienvenue aux nouveaux Corbreusoises qui viennent d'emménager en 2020 dans notre village, n'hésitez à consulter notre site internet et à venir vous renseigner en Mairie.

Je vous renouvelle mes vœux sincères pour 2021, vœux de santé, de joie et de bonheur et que cette nouvelle année voit s'exaucer tous vos désirs et la réussite tant professionnelle que personnelle.

Votre maire,
José CORREIA

Dans vos agendas...

Dimanche 14 février :
Marché traditionnel, place Garlande de
9h à 13h

Samedi 6 mars :
Tests de dépistage COVID 19, place
Garlande de 10h à 12h et de 14h à 16h

CORBREUSE Communication Février 2021

Directeur de publication : José CORREIA, Maire

Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Christophe BARRAULT, François DUCEPT, Sébastien MAEDER, Catherine RIGO, Damien PERRUFEL

Tél : 01 64 59 40 63 / mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Conception, réalisation et diffusion : Mairie de
Corbreuse. Imprimé par nos soins avec un matériel
écoresponsable



SOMMAIRE

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Décembre au Centre de Loisirs La Marelle.....	p 4
CCAS - Retour sur la distribution des colis.....	p 5
Marché traditionnel	p 8
Conseil Municipal Enfants	p 8

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Jeu de Pâques	p 9
Inscription rentrée scolaire 2021.....	p 9
Recensement militaire	p 9
COVID 19 -Dépistage	p 9
Fermeture du cabinet de kinésithérapie.....	p 9
Cantine - Rappel important	p 9
Urbanisme.....	p 12

CORBREUSE D'AUTREFOIS

L'école de Corbreuse - 2ème partie.....	p 10
---	------

LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 11 décembre 2020.....	p 13
---------------------------------------	------

CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme.....	p 16
Etat civil.....	p 16
Vie de la paroisse.....	p 16
Infos pratiques.....	p 17

DÉCEMBRE AU CENTRE DE LOISIRS LA MARELLE

Les enfants du centre de loisirs ont participé à différentes animations dans l'attente de Noël. En voici un aperçu...

En partenariat avec la bibliothèque de Corbreuse, un temps conte de Noël avec l'illumination du sapin et goûter festif a permis aux enfants de débiter ce mois de décembre tant attendu...

Chaque matin en garderie, les enfants ouvraient un calendrier de l'avent un peu particulier. Pas de chocolats en vue, mais de drôles de pièces de puzzles. Il aura fallu attendre le dernier jour avant les vacances pour découvrir un beau paysage de Noël.

Un spectacle de marionnettes mis en scène entièrement par l'équipe a été fort apprécié. Cette année, la sorcière Calamity Tonnerre avait pris la hotte du Père-Noël le soir de sa tournée. Grâce à l'aide de Gouzigouza le lutin, Mme Là-haut la Girafe, Lucy et bien d'autres amis. Le Père-Noël a réussi à récupérer les cadeaux à temps.

Les enfants ont aussi réalisé de belles cartes de vœux qui accompagnaient les colis pour les seniors du village. Mais n'oublions pas les pensionnaires de la maison de retraite du Colombier où une grande carte bien décorée a été déposée également pour cette nouvelle année. Merci aux enfants pour ce lien intergénérationnel.

Pour clôturer le dernier mercredi, les enfants ont réalisé une enquête pour retrouver les habits du Père-Noël. Courage, entraide et logique ont permis de capturer un petit lutin bien trop farceur... Une belle surprise du Père-Noël attendait les enfants au pied du sapin pour les remercier.

L'équipe d'animation « La Marelle » vous adresse leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous continuerons en 2021 à contribuer à l'épanouissement de notre plus grande richesse : les enfants.

Elodie, Alexis, Karen, Jessica, Amélie



C.C.A.S - RETOUR SUR LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Cette année le traditionnel repas de nos seniors n'a pas pu être maintenu. L'équipe du C.C.A.S. a donc tout mis en œuvre afin de distribuer à nos aînés des coffrets gourmands en y intégrant des denrées issues de nos producteurs locaux (Rillettes de la Ferme du Pignon Blanc : Mr et Mme Barbery ; gâteaux salés et sucrés, huile de l'Huilerie de l'Orme Creux : Mr Joiris ; le miel : Secret de Miel, Mme Bance ; le plat et le chocolat : la Cave du Gourmet ; le vin et la bière : la Microbrasserie de l'Orge : Mr Barrault ; les bougies, référente Partylite Mme Correia ; un rondin de bois à installer dans le sapin : par la Cl& Chaussette : Mme Euzenat et pour finir des cartes de vœux réalisées par les enfants du centre aéré la Marelle : merci aux animateurs).

Depuis la mise en « boîte » jusqu'à la distribution tout c'est merveilleusement bien passé dans la joie et la bonne humeur.

Le samedi 12 décembre la distribution a commencé à 10h avec une équipe le matin : Madeleine, Michel, Isabelle, Germaine, Delphine, Anne, Thérèse et Pascale. Pour certaines déguisées en Mère Noël. 105 colis présentés le matin, et une seconde équipe l'après-midi : Sébastien, François, la fille et le mari de Marie-Laure, Delphine, Thérèse et Pascale (les trois Mères Noël de l'après-midi). Un accueil chaleureux par nos seniors très heureux de nous voir les bras chargés et de l'émotion en recevant la carte de vœux réalisée par les enfants du centre aéré.

Je remercie chaleureusement l'équipe du CCAS.

Pascale Levasseur, adjointe



Je remercie Monsieur le Maire et l'équipe municipale, ainsi que le CCAS et les bénévoles qui ont œuvré pour offrir les « Coffrets gourmands » aux seniors dont je fais partie, généreusement garnis de produits locaux, variés et alléchants ! Bonnes fêtes à tous.
Madame GERFAUX Micheline

Un grand merci à la Mairie pour ce beau colis de Noël apporté par deux charmantes « Mère-Noël » !
Bon Noël et Bonne année 2021 !
Claire et Alain UBELMANN

Nous vous remercions pour le colis de Noël particulièrement bien choisi. Merci aux enfants pour la carte confectionnée par leurs soins, la mienne illustre « Le p'tit renne au nez rouge » c'est tout à fait ce que je souhaitais. Bonnes fêtes à vous tous.
Monsieur et Madame GRAS Jean

Permettez-moi de remercier l'équipe municipale pour le choix du colis que j'ai reçu hier.
Bonnes fêtes à tous.
François GORJUX



Merci pour ce magnifique colis contenant de belles et appétissantes denrées.

Merci donc au CCAS, à ses membres, aux bénévoles qui ont préparé les colis, fait la distribution.

Merci à la municipalité.

Bonnes fêtes si possible de Noël et Nouvel an.

Huguette et Guy GRIES

Remerciements chaleureux de Madame ADONIS ainsi que Madame CALLY

Un grand merci pour ce colis, bien garni, avec des produits de notre village et des environs.

Un joyeux Noël 2020

Danielle BAUDASSE

CORBREUSE

MARCHÉ TRADITIONNEL À CORBREUSE

Le dimanche 24 janvier s'est déroulée la première édition du Marché traditionnel de Corbreuse de 9h à 13h, sur la place Garlande.

Nous remercions Monsieur le sous-préfet ainsi que les nombreux élus, Députée, sénateurs, conseillers régionaux, Monsieur Le président du conseil départemental, conseillère Départementale, Monsieur Le président de la CCDH, Mesdames et Messieurs les Maires, qui nous ont fait l'amitié d'être présents ce dimanche de si bonne heure.

Notre village semblait être le lieu de passage incontournable du Dourdannais, en ce dimanche matin placé sous le signe de la convivialité, qui a permis aux Corbreusois et aux habitants des villages voisins de se retrouver et de pouvoir consommer de bons produits avec une offre variée.

Ce marché est un pari pour nous, élus mais aussi pour les producteurs et commerçants avec l'occasion qui leur est offerte de faire découvrir et apprécier la qualité de leurs produits mais aussi leur savoir-faire.

Nous leur souhaitons des affaires florissantes et espérons que d'autres exposants viendront enrichir l'offre qui nous est proposée.

Quant à vous Corbreusois, visiteurs ou curieux d'un jour, nous vous espérons nombreux et réguliers à fréquenter ce marché qui se tiendra tous les deuxièmes dimanches de chaque mois. Sa pérennité dépend aussi et surtout de vous.

Ce marché sera aussi un moment privilégié pour faire connaissance et rapprocher les habitants.

Maintenir ou créer des liens, évoluer dans une commune conviviale et solidaire font partie des attentes fortes que nous partageons tous.

Alors faisons le vœu que ce petit marché traditionnel soit notre rdv mensuel sur cette place et qu'il soit le reflet du bien mangé et bon vivre ensemble.

Prochaine édition le dimanche 14 février



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le 7 décembre Monsieur José CORREIA, Maire, accueille les nouveaux conseillers municipaux enfants : Marine BORDES, Loan HAUVET, Pauline KREH, Lyliya MORAZZANI-BERGER, Charline PIERGA, Kenzy SAMRA et Timéo TANGUY qui lui est en 6^{ème} les a accompagnés. Ils ont pu visiter la mairie.

Monsieur le Maire leur rappelle leur rôle de conseiller municipal enfant (porte-parole des enfants du village). Le contexte de pandémie qui traverse notre pays depuis maintenant presque un an ne nous permet pas de réunir le CME comme il se doit. Ces jeunes conseillers peuvent malgré tout faire part de leurs idées soit par courriel à la mairie (mairie.corbreuse@wanadoo.fr) ou encore en les déposant dans la boîte aux lettres de la mairie. Soyons confiants nous pourrions très certainement nous réunir prochainement.



JEU DE PÂQUES - NOUVEAUTÉ

Les enfants de la garderie organisent cette année un jeu à destination des résidents de la maison de retraite ainsi qu'aux personnes de plus de 65 ans.

Un coupon participatif sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.



INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021

Les parents des enfants nés en 2018 sont invités à se rendre en Mairie afin de remplir un dossier d'inscription pour la rentrée de septembre 2021 à l'école maternelle. Les documents à fournir sont :

- Le livret de famille ;
- Un justificatif de domicile ;
- Le carnet de santé (vaccination DT Polio).



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Janvier, Février et Mars 2005 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 mars 2021.

Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Le recensement permet l'**inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

DÉPISTAGE COVID 19

Jeudi 17 décembre, journée de tests PCR organisée par le département, 92 tests effectués.

Samedi 16 janvier, journée de tests antigéniques organisée par la région, 147 tests effectués.

Une nouvelle journée de tests antigéniques sera organisée par la commune le samedi 6 mars 2021, place Garlande, de 10h à 12h et de 14h à 16h.



FERMETURE DU CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Le cabinet de kinésithérapie fermera définitivement à compter du 19 février 2021.

Dans l'espoir qu'un confrère puisse prendre la relève.

Prenez soin de vous.

Hélène BAILLY

CANTINE - RAPPEL IMPORTANT

En fonction des disponibilités et de manière exceptionnelle, des tickets à l'unité peuvent être délivrés après **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** par mail en Mairie, 48h avant la date souhaitée.

Tarif du ticket individuel : 7.00 €



Avec la mort du roi Louis XVI le 21 janvier 1793, la France a cessé d'être une Monarchie. Elle est devenue une République. Celle-ci a eu du mal à s'installer en France et l'on a dû changer deux fois d'organisation avant de mettre fin à cette République en 1804.

Au niveau scolaire les premiers bouleversements arrivent durant cette période. En 1794 la Convention qui est hostile à l'Eglise établit un décret le 27 janvier 1794 (8 pluviôse an II) faisant des maîtres d'école des fonctionnaires publics. Ils prennent désormais la dénomination d'instituteurs. L'instruction reste gratuite mais non obligatoire. L'Etat fournit un local et un logement. Les horaires sont de 8h à 11h le matin et de 13h à 16h l'après-midi, tous les jours de décadi et demi-décade (Décade : période de 10 jours remplaçant la semaine dans le calendrier républicain. Décadi : 10^{ème} et dernier jour de la décade républicaine qui était chômé et correspondait au dimanche).

La langue française devient obligatoire pour tout le monde. Il n'y a plus de dialectes, afin que « chacun puisse comprendre les lois républicaines, et les rattacher à la cause de la Révolution ».

Sous la Convention, le 5 avril 1795 (16 germinal an III) les biens de l'école de CORBREUSE sont vendus et l'instituteur M. TRUBERT n'a plus d'endroit pour étudier. Il fait la classe chez lui dans un fournil. En hiver, 100 enfants s'entassent dans un endroit qui n'a pas un quart de volume d'air exigé. Presque tous les enfants sont debout et vont s'asseoir à tour de rôle pour faire leur page d'écriture. L'hiver chaque enfant amène une bûche pour le chauffage (cette coutume durera jusqu'au début du 20^{ème} siècle).

Un décret voté le 24 octobre 1795 (2 brumaire an IV), décrète que les instituteurs reçoivent de chacun de leurs élèves, une rétribution annuelle fixée par l'administration du département. Pour CORBREUSE elle sera de 0,40 F par élève et par mois, mais beaucoup de familles sont pauvres et hors d'état de payer.

La Convention vote la loi DAUNOU le 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV) mentionnant que chaque école soit séparée en deux, une pour les filles avec une institutrice et une pour les garçons avec un instituteur.

En 1815 M. TRUBERT a comme successeur l'instituteur M. ROBILLARD. L'école est naturellement transférée au domicile de ce dernier. Il n'est pas mieux rémunéré que son prédécesseur. Cependant pour la première fois la commune lui accorde une indemnité de logement de 50 F et lui fournit le mobilier. Plus tard l'indemnité de logement s'élève à 100 F par an.

La commune a besoin d'un lieu pour que les enfants étudient. En 1842 elle fait l'acquisition d'un bâtiment donnant sur la rue de l'Orme Creux (dénommée Grande Rue à cette époque) qui servira d'école mixte et de Mairie. Le mobilier scolaire comprend des tables de 6 ou 8 élèves, fermées par 4 couvercles de pupitre. Lorsque l'élève prend un livre il dérange aussitôt son voisin.

Sous la seconde République, l'enseignement primaire comprend l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, le français, le calcul, les poids et mesures. Les filles ont des travaux d'aiguilles. L'arithmétique, l'histoire, la géographie et les sciences sont des matières facultatives. Une autorisation est nécessaire pour enseigner. Une très grande place est encore réservée à l'enseignement religieux. Il faut attendre 1877 afin que le village possède sa bibliothèque scolaire.

Les lois Jules FERRY votées sous la troisième République (16 juin 1881 et 28 mars 1882) rendent l'école gratuite, l'instruction primaire obligatoire et la laïcité de l'enseignement public.

En 1882, l'école pour les filles est d'abord située au Clos de Coignières. Cette école est mal installée. Au 1^{er} étage se trouve une famille peu recommandable, du fumier et des bestiaux se trouvent dans la cour. Elles y restent un an jusqu'en 1883, année où la commune loue un bâtiment rue de l'Orme Creux au prix de 350 F l'an. Cette même année une loi oblige les communes à rémunérer l'instituteur, rémunération prise en charge par l'Etat. En plus de sa rémunération l'instituteur reçoit une indemnité de secrétaire de Mairie et de monteur d'horloge.

Cependant ces écoles rendent service mais ont beaucoup d'inconvénients :

- ◆ Aucune des 2 écoles ne possède de l'eau, « il faut aller chercher l'eau à une distance d'environ 100m, pour le service de propreté des élèves, des classes et des cabinets ». Une mare insalubre se trouve à côté de l'école des filles.
- ◆ Réparations des latrines de l'école des garçons, qu'il convient également de vider en urgence (plainte de l'instituteur au Maire M. CHAUSSON).
- ◆ Plaintes des instituteurs des 2 écoles. Les maîtres se plaignent du bruit de la rue lorsque la fenêtre est ouverte (voitures, conversations etc...).

Dans le registre des comptes rendus de conseils municipaux de 1886 à 1901, on trouve les demandes suivantes :

- ◆ 1886 - Remboursement de 9 fenêtres de l'école de filles pour 9,40 F à M. PLISSON propriétaire.
- ◆ 1895 - Demande d'aide au Préfet pour une collection de cartes VIDAL LABLACHE pour l'école de garçons, et une collection de tableaux scientifiques pour l'école des filles.

Description des deux écoles :

♦ L'école des garçons : cour exigüe et froide, aucun préau, sortie d'école dangereuse donnant sur la rue par un escalier rapide et se terminant sur la chaussée, logement instituteur dans cette maison peu convenable une pièce et un cabinet au rez de chaussée une chambre au 1^{er} étage avec cheminée, une petite chambre froide et une cave donnant sur la rue. Le tout en mauvais état. Attente du nouveau groupe scolaire.

♦ L'école des filles : classe trop petite tant par la superficie que par la hauteur du plafond, éclairage défectueux. Cour assez vaste, une grange sert de préau, un seul cabinet d'aisances pour l'institutrice, sa famille et les élèves ce qui est contraire aux convenances.

L'urgence d'un groupe scolaire et d'une Mairie se fait de plus en plus sentir. Les bâtiments deviennent trop petits et des réparations sont à effectuer à partir de la fin du 19^{ème} siècle.

Madeleine MAZIERE

Catherine, Lucie, Pascale, Alexandre et Sébastien



Ecole des filles



Ecole des garçons





DES PROJETS DE TRAVAUX ...
RENSEIGNEZ-VOUS

Autorisation de Travaux (AT) et Permis de Construire (PC)

Nous vous informons que des autorisations sont nécessaires lors de travaux impactant l'aspect visuel de vos propriétés (clôture, portail, portes et fenêtres, toiture, crépis...même à l'identique). De plus en plus, nous constatons que des travaux sont réalisés sans ces autorisations, souvent du fait du manque d'information. Le P.L.U. donnant dorénavant les directives sur chaque zones d'habitation, si les travaux effectués sans autorisations n'étaient pas en concordance avec les prescriptions, nous et/ou l'architecte des bâtiments de France pourrions vous demander de remettre le chantier à l'identique. De plus le jour du chantier, s'il y a besoin de stationner des véhicules sur les voies publiques, une demande doit être faite en mairie, afin que l'on puisse mettre en place une signalisation adéquate.

L'ensemble de ces autorisations doivent être IMPERATIVEMENT affichées sur le lieu du chantier avant le début des travaux et visibles par tous.

DAACT : QUESAKO...



Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

La DAACT doit être faite via le formulaire Cerfa n° 13408*05 à télécharger sur internet ou à demander en Mairie.

Les élus et agents de la mairie viendront contrôler la bonne exécution des travaux. Si une anomalie est constatée par rapport à la déclaration initiale (AT ou PC), un permis modificatif sera nécessaire. Si la régularisation de l'anomalie est impossible, la mairie peut imposer la démolition de la construction.

Dans le cas de la vente de votre bien, une attestation de conformité vous sera demandée. Si cette conformité ne peut être établie, vous ne pourrez pas aller au bout de votre transaction.

Si vous avez des projets de travaux, n'hésitez pas à contacter la Mairie, nous vous indiquerons si une autorisation est nécessaire ou pas. De plus nous pouvons vous aider à les remplir.

Christophe BARRAULT, adjoint en charge de l'urbanisme

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2020

Étaient présents : M. CORREIA, M. SARRAZIN, Mme MAZIERE, M. BARRAULT, Mme LEVASSEUR, Mme CHARBONNIER, M. DUCEPT, Mme DALLOZ, M. THENAULT, Mme BERTRAND, M. MEYER, Mme RIGO, Mme SAISON, M. MAEDER, M. HERBINIERE, M. PERRUFEL, Mme GEORGELIN, Mme LOPES DOS SANTOS, M. BUANNIC.

Madame Dominique DALLOZ est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

Comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-18,

Vu la loi sur l'état d'urgence,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal que la séance se déroule à huis clos en raison de la crise sanitaire de la COVID 19,

Monsieur le Maire soumet le huis clos au vote.

Le Conseil Municipal décide par 19 voix POUR qu'il se réunit à huis clos.

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de sa délégation au maire, il a signé :

- Une décision pour désigner le Cabinet d'avocats ATYS pour représenter et défendre les intérêts de la Commune et engager toutes les actions nécessaires en référé ou au fond contre l'entreprise GORING « Les courts SIMEON » ou ses ayants droits, ainsi que l'assureur ALLIANZ par devant les juridictions compétentes notamment le Tribunal Administratif.

◆ **Approuve** les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2021 :

Participation pour l'Assainissement Collectif

- PAC : 1 675 €

19 voix POUR

- Prix de la taxe d'assainissement communale :

- 1.10 € par m3

19 voix POUR

Publicité dans le bulletin municipal pour l'année

- Espace 48 cm² : 80 € net

- Espace 100 cm² : 140 € net

19 voix POUR

Frais d'écologie

- Par an : 570 €

19 voix POUR

Les tarifs suivants restent inchangés au 01/01/2021

- Concession cimetièrre
- Concession columbarium
- Caverne
- Location salle communale et matériels
- Restaurant scolaire, ticket individuel et panier repas
- Etudes dirigées
- Garderie

Vu la crise de la covid-19 et à l'instar de l'aide apportée aux commerçants lors du premier confinement, Afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les commerçants de CORBREUSE dont la mairie est propriétaire des murs, et ce, durant le 2^{ème} confinement,

Considérant que les règles du 2^{ème} confinement ont provoqué chez certains commerçants la suspension ou la diminution de leur activité, notamment pour l'institut de beauté « Douce Parenthèse » et le café « le Clos de Coignières »,

Considérant la proposition de la commission activité économique / commerce / tourisme,

◆ **Accepte** que le loyer du mois de décembre 2020 ne soit pas demandé aux locataires de l'institut de beauté « Douce Parenthèse » et du café « le Clos de Coignières ».

18 voix POUR

Madame Lucie GEORGELIN de l'institut de beauté « Douce Parenthèse » ne participe pas au vote.

Conformément aux articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

◆ **Prend acte** que l'exécutif est en droit, jusqu'au vote du budget primitif 2021 de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

◆ **Prend acte** que l'exécutif est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

◆ **Autorise** l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du Quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit :

Pour le Budget Général :

Montant budgétisé - dépenses d'investissement d'équipement 2020 : 409 080,40 €

(hors remboursements de la dette et reports)

409 080,40 € x 25 % = 102 270,10 €

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 102 270,10 €

Plafond autorisé 102 270,10 €

19 voix POUR

Pour le Budget Assainissement :

Montant budgétisé - dépenses d'investissement d'équipement 2020 : 287 000 €

(hors remboursements de la dette et reports)

287 000 € x 25 % = 71 750 €

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles 71 750 €

Plafond autorisé 71 750 €

19 voix POUR

◆ **Approuve** le transfert des crédits suivants sur le budget Assainissement 2020 :

Désignation	Dépenses
<i>Fonctionnement</i>	
D-6226 Honoraires	- 10 325 €
D-706129 Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	+ 13 018 €
D – 022 Dépenses imprévues	- 2 693 €

19 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché du Schéma Directeur d'Assainissement avec le Cabinet BUFFET pour un montant de 1.755 € HT. (Frais supplémentaires géomètre pour des levés).

19 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

- ▶ Installation d'une ostéopathe rue de l'Antiquin.
- ▶ Organisation du marché de Noël dimanche 13 décembre de 10h00 à 17h00.
- ▶ Distribution des colis de Noël aux seniors le samedi 12 et dimanche 13 décembre par les membres du C.C.A.S.
- ▶ Covid 19 : Test de dépistage organisé par le Département le jeudi 17 décembre de 9h00 à 15h00 place de Garlande.
- ▶ Travaux dans la boutique place de Garlande (mise aux normes électriques, peinture, etc...).

La séance est levée à 22h15

URBANISME



Déclarations préalables acceptées :

- Madame FRANCIGNY et M. AMARAL
DP 091 175 20 10038
Réfection de toiture

- Monsieur PRAT Christophe
DP 091 175 20 10039
Ravalement

- Monsieur COQUERET Georges
DP 091 175 20 10040
Changement de portail

- Madame OBLE Mélanie
DP 091 175 20 10041
Réfection de toiture

- Madame PINEAU-PEJOUT Paule
DP 091 175 20 10042
Isolation extérieure et ravalement

- Madame FROIDEVAUX Marie-Geneviève
DP 091 175 20 10043
Remplacement de verrière et de portillon

- Monsieur SZEREMETA Frédéric
DP 091 175 20 10044
Réalisation d'ouverture de façade et création de surface

- Madame FERNANDEZ Brigitte
DP 091 175 20 10045
Changement de porte d'entrée, pose de portail, portillon, clôture et ravalement

- Monsieur SUAUD Gérald
DP 091 175 20 10046
Pose de volets roulants

- Monsieur COUTURIER Damien
DP 091 175 20 10047
Ravalement

- Monsieur FAGUET Thierry
DP 091 175 20 10048
Pose de fenêtre de toit

- Monsieur ROLLAIS Stéphane
DP 091 175 20 10049
Isolation extérieure et ravalement

- Monsieur MERLET Jean-Eudes
DP 091 175 20 10051
Changement de porte de garage et de fenêtres

Permis de construire acceptés :

- Monsieur HOSOTTE Didier
PC 091 175 20 50001
Construction d'un garage

- SCI des 3 vallées
PC 091 175 19 50005—M01
Modification de façade et extension ;
Modification du plan d'ensemble et création d'un troisième accès

ÉTAT CIVIL



Naissances :

8 décembre : Adrien BARBERY ; 21 décembre : Hisaé OGER ; 24 décembre : Chawki SAMRA

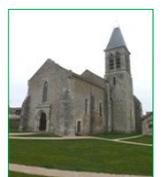


Décès :

2 décembre : Michel MARION ; 24 décembre : Manuel DEMONCEAUX

VIE DE LA PAROISSE

Date de la prochaine messe à Corbreuse : **Samedi 6 février 2021 à 16h30.**





**PERMANENCE DE
Mr José CORREIA
Maire de Corbreuse**

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.



**Laëtitia ROMEIRO DIAS
Députée de la 3^{ème} circonscription
de l'Essonne**

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h

Jeudi et vendredi de 10h à 15h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 14h

Tél : 09 51 12 40 06

Tél : 07 86 61 13 19

Mail : laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr
ou par écrit

11 avenue colonel Rozanoff
91220 Brétigny-sur-Orge



**PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller Départemental
du canton de Dourdan**

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, celui-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 06.09.75.19.19

Mail : decharoux@cd-essonne.fr



**Jocelyne GUIDEZ
Sénatrice de l'Essonne**

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 01 42 34 24 78

j.guidez@senat.fr

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux

Tél : 01 64 59 53 38

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

7h30 à 13h00 / 16h30 à 19h30

Samedi :

8h00 à 13h00 / 16h30 à 19h30

Dimanche :

9h00 à 13h00 / 16h30 à 19h30

FERME LE MARDI

Dépôt de pain

ÉPICERIE « LE MARCHÉ DE GARLANDE »

Place Etienne de Garlande

Tél : 09 53 73 91 58

Lundi : 8h0 à 13h00 et 15h30 à 20h00

Du mardi au dimanche : 8h00 à 21h30

Dépôt de pain

INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE

8 place Etienne de Garlande

douceparenthese.fr

Tél : 01 78 83 76 75

Lundi : 9h00 à 17h30

Mardi : 9h45 à 18h30

Mercredi : fermé

Jeudi : 9h45 à 18h30

Vendredi : 9h45 à 19h30

Samedi : 9h00 à 18h30

SANDRA COIFFURE

5 place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 52 36

Mardi : 9h00 à 19h00

Mercredi : 9h00 à 19h00

Jeudi : 9h00 à 20h00

Vendredi : 9h00 à 19h00

Samedi : 9h00 à 17h00



PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie du Château
Jeudi	Pharmacie de Garlande
Vendredi	Pharmacie de la Gare

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :

Site : monpharmacien-idf.fr

Résogardes : audiotel 32 37 (payant)

Pharmacie de Garlande

Aymeric Jouffroy

6 place Garlande - 91410 CORBREUSE

Tél : 01 64 59 99 32

Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30

Samedi : 9h00 à 13h00

Pharmacie du Château

Catherine Chakib

22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN

Tél : 01 64 59 86 14

Pharmacie de la Croix Saint-Jacques

Chantal Coquand

C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN

Tél : 01 64 59 86 77

Pharmacie Action Pharma

Bachelart & Dhennin

46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN

Tél : 01 64 59 71 71

Pharmacie de la Gare

Catherine Nuel & JP Frangeul

1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN

Tél : 01 64 59 55 40

MÉDECIN DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91

En cas d'**urgence vitale**, composez le **15**

Nathalie Rondeau
 Sophrologue
 Certifiée RNCP

91410 Corbreuse
 Tél. 07.70.14.09.16
nrsophro@orange.fr
www.nathalierondeausophrologue.fr

**CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE
PLOMBERIE – SANITAIRE**



ETS DON ERIC

1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39

boisdam@aliceads1.fr

*Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs*



Huilerie de l'Orme Creux

Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique, huiles alimentaires, farines, etc...)

HORAIRES D'OUVERTURE BOUTIQUE A LA FERME

Mercredi de 16h à 18h - Vendredi de 17h à 19h - Samedi de 9h30 à 12h

VENTE DES PRODUITS HUILERIE DE L'ORME CREUX ET DE PRODUCTEURS LOCAUX

(Pâtes, Miel, Bières, Lentilles, Quinoa, Chips, Confitures...)

24 rue de l'Orme Creux – 91410 CORBREUSE

06 82 85 73 47 / 01 60 81 21 66

www.h-o-c.fr

AU FIL DES 4 SAISONS

Entretien - Création des Espaces Verts

Elagage - (Devis Gratuit)

1 Rue Saint Périer - CORBREUSE

Stéphane BANCE

01 60 81 92 55

06 10 20 81 33

aufildes4saisons91@sfr.fr



Micro Brasserie de l'Orge

du grain au verre...

Bières Artisanales

Vente directe - Dégustation - Espace bar

11 rue Marie Poussepin - Z.A de la Gaudrée - 91410 DOURDAN

microbrasseriedelorge@gmail.com / Tél : 01.69.26.04.24



LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

COLAS

ILE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes

Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com



SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

Tél. : 01 60 81 01 28

www.securitest.fr

- ✓ Véhicules particuliers et 4 x 4 électrique - hybride - GPL
- ✓ Véhicules utilitaires et gros volume
- ✓ Véhicules de collection
- ✓ Camping-cars

CTA Dourdannais - 13 rue d'Orsonville
91410 Dourdan (à côté du McDonald's)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h
et le samedi de 8h à 12h.



Garage Aldo

Réparations et entretiens toutes marques

Recharge clim, diagnostic, reprogrammation calculateur ...

4 Chemins des ânes
91410 CORBREUSE

Aldo

Tél: 0643119618





**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE MAÇONNERIE**
Venancio et Valente

01 30 59 04 15

38 Res. St Marc
78660 Allainville aux Bois SIRET : 503 652 299 00010




So'Luce Bien-Être

Neurofeedback dynamique
Des solutions pour se sentir mieux...

3 Chemin des Ecouelles
91410 CORBREUSE
06-18-22-07-35 ou 01-75-28-10-34
www.soluce-bien-etre.fr
SASU n°820 024 859 RCS Evry



Dam Nature
5 Rue du Petit Four
91410 Corbreuse
01 64 95 58 64
www.dam-nature.com
damnature91@aol.fr

**Création Entretien
Jardins et piscines**




**Des Joyaux
PISCINES**

Dam Nature piscine
2, Allée Saint Fiacre
91620 La Ville du Bois
01 64 49 93 73
piscines.desjoyaux91@gmail.com

SERVICES à LA PERSONNE 50% OFFERT

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

GARAGE LEROY

Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie



- ♦ Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- ♦ Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- ♦ Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30

PRECISAL
MENUISERIE

**CLOTURE
FENÊTRE
MOTORISATION
PORTAILS
PORTE GARAGE
STORES
VOLETS**

06.14.61.23.09
general@precisal.fr
www.precisal.com